

Mesdames, Messieurs les Elus de l'Agglomération du Val d'Orge,

A travers le présent courrier, nous souhaitons faire appel à vos pouvoirs d'élus pour trouver, avec nous une solution à la situation des Roms de Roumanie, actuellement installés sur le TECHNIPARC.

En effet, la situation des Roms est actuellement catastrophique en Roumanie. Les Roms sont environ 2 millions en Roumanie, soit environ 10% de la population. Depuis la fin de « la guerre froide », leur situation n'a cessé de se dégrader et leurs conditions de vie sont plus proches de celles de l'Afrique sub-saharienne que de celles de l'Europe. Dans leur pays, les Roms font l'objet de discriminations de toutes sortes de la part des autorités locales, de la population non rom et des forces de police, comme le rapporte l'avis sur la Roumanie rendu public le 10 janvier 2002 par le Comité Consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales auprès du Conseil de l'Europe. On y lit notamment « des comportements discriminatoires, hostiles pour l'obtention de prestations sociales », « des annonces d'offres d'emploi ou de logement excluant expressément les roms », « le refus d'accès à des lieux de distraction », « les roms sont proportionnellement beaucoup plus souvent victimes de brutalités policières que le reste de la population ... usage disproportionné de la force ... déploiement massif de force ... ».

Plus récemment, le 8 avril 2003, lors d'une réunion des médiateurs des Etats membres de l'U.E. à Athènes, le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Alvaro Gil-Robles, a dénoncé « *les difficultés d'accès à l'emploi, les dégradations ou la perte de leurs logements et la pauvreté conduisent ces communautés à la marginalisation et les exposent à l'exploitation par des réseaux criminels Roms et Tsiganes et autres* ».

Stefan, installé à Saint-Michel-sur-Orge, nous raconte aussi son histoire:

« Agriculteur dans son village de Bihor, il survivait en vendant au marché ses produits. Souvent, du fait d'un contrôle inopiné de papiers, il se trouvait avec son étal renversé et juste le temps de s'enfuir. Il ne pouvait pas de faire soigner, il ne pouvait travailler comme salarié, l'accès à l'école était refusé à ses enfants ... Désespéré, il a fui avec sa femme et sa fille. Pour avoir quitté la Roumanie pour la France, il y est interdit de séjour pendant 5 ans ».

Les familles Roms viennent en France pour fuir la misère et les discriminations dont elles sont victimes dans leur pays. (Voir l'Exposé de « Médecins du Monde » fait à la Commission des Droits de l'homme à Genève le 11 avril 2003).

A Saint-Michel-sur-Orge, depuis le début de l'hiver une communauté d'une centaine de roms - tsiganes de Roumanie - dont 25 enfants, s'est installée au Techniparc, en bordure de la Francilienne .

Ils sont aujourd'hui dans un dénuement total. Bien que de culture sédentaire, ils se voient obligés de vivre, d'expulsion en pressions, en nomades. Installés dans un premier temps dans la vieille ferme Gillet dont l'expulsion devait avoir lieu le 29 mars 2003, ils sont aujourd'hui sur un terrain de l'Agglomération dans des cabanes bricolées, **et leur expulsion de ce nouveau terrain est imminente**. En France en tant que demandeurs d'asile, ils n'ont pas le droit de travailler ; leurs seuls revenus proviennent de la mendicité, de la vente du journal « Sans Logis » et d'aides caritatives.

La scolarisation de quelques enfants dans les écoles primaires de Saint-Michel avait apporté un premier espoir à ces familles qui ne demandent qu'à vivre dignement de leur travail. D'autres enfants de maternelle devraient également être scolarisés prochainement.

Autour de ATD Quart Monde, de Médecins du Monde, du Secours Populaire et du Secours Catholique, de quelques autres associations et de quelques roms représentant leur groupe, le Comité de Soutien tente d'informer la population, d faire le point sur leurs papiers, de fournir quelques aides matérielles et de faciliter les rencontres avec les élus et l'administration scolaire - la scolarisation est leur souhait le plus cher.

Aujourd'hui, face à la demande d'expulsion dont ils sont l'objet, deux solutions s'offrent à nous :

Soit on les laisse seuls et fatalement ils trouveront un autre lieu, public ou privé, qui ne sera pas au goût de tout le monde,

Soit nous trouvons, avec vous, des solutions qui, même provisoires, leur apporteront des conditions de vie plus humaines.

IL Y A URGENCE. Nous vous remercions de nous contacter TRES VITE pour nous faire toute proposition d'hébergement (habitat ou terrain) qui puisse répondre à la situation.

Croyez, Mesdames et Messieurs les élus, à l'assurance de notre considération.

Pour le Comité de Soutien,

Annick CANELAS (01 69 46 27 32)

Francine ROUY (01 60 15 53 72)

P.J. :

Texte de l'exposé présenté par Médecins du Monde à la Commission des Droits de l'Homme à Genève le 11/04/2003,

Avis sur la Roumanie adopté le 6/07/2001 par le Comité Consultatif de la Convention-cadre pour la Protection des Minorités Nationales au Conseil de l'Europe.